Autorité Nationale des Elections

A.N.E

ELECTION PRESIDENTIELLE 1er tour du 28 Décembre 2025

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT

Informations Géographiques :

6679

Région :
Préfecture : Bimba centre
Sous-préfecture : Bimba Fleuve
Commune/Arrondissement :
Quartier/Village : KOKORO 2

Centre de vote : KOKORO 2
Bureau de vote (Nom) : Bimba Centre (2 ARRD
Bureau de vote (Code) : 2045-9

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 décembre, en exécution du décret numéro *25.341 portant convocation du corps électoral pour le premier tour des élections présidentielle, législatives, municipales et régionales groupées* du 29 septembre 2025, se sont déroulées les opérations de vote dirigées par le Bureau de vote en présence des représentants des candidats et observateurs.

Le bureau de vote est composé comme suit :

M/Mme NGOYA ODILON ..... Président
M/Mme GOUAYE-Euloge ..... 1er Scrutateur
M/Mme SELEBANGUE JUSTE ..... 2è Scrutateur
M/Mme NONGO-RODRIGUE ..... 3è Scrutateur
M/Mme DOPAMAS EKASSO-RUBEN ..... 4è Scrutateur
M/Mme MALEKO MAXIMUS ..... Scrutateur désigné 1
M/Mme WENEZOUI-CARTUS ..... Scrutateur désigné 2

I- Ouverture des Opérations de Dépouillement

Le Président a déclaré le Bureau de dépouillement ouvert à 18 heures 47 minutes

II- Déroulement des Opérations de Dépouillement

Le Président a ouvert l'urne et les membres du Bureau de dépouillement ont compté les bulletins sortis de l'urne et dont le nombre s'élève à 300 (D)

Les numéros des scellés sont : 0163361, -62-63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 76, 77, 78, 79, 80

Le Bureau a statué sur les bulletins nuls dont le nombre s'élève à 5 (E) sur les bulletins blancs dont le nombre s'élève à 8 (F) et a arrêté le nombre de suffrages valablement exprimés qui s'élève à 287 (D-E-F=G) ainsi consignés sur la fiche des résultats de dépouillement jointe à ce Procès-Verbal.

III- Autres observations du Bureau de dépouillement

IV- Réclamations et contestations

R.S

V- Décisions du Bureau de vote

R.S

VI- Clôture des opérations de dépouillement :

A ..... heures ..... minutes, le Président déclare closes les opérations de dépouillement et scelle l'urne, les numéros des scellées sont :

Il procède ensuite à la publication et à l'affichage des résultats suivants :

N°	NOM ET PRENOMS DU (DE LA) CANDIDAT(E)	SUFFRAGES OBTENUS En chiffre	En lettre
1	TOUADERA FAUSTIN ARCHANGE	173	cent soix cent trieze
2	KPAREKOUTI EDDY SYMPHORIEN	001	un
3	DJORIE SERGE GHISLAIN	002	deux
4	YALEMENDE MARCELIN	003	trois
5	DONDRA HENRI-MARIE JEANNENEY	015	quinze
6	REBOAS ARISTIDE BRIAND	003	trois
7	DOLOGUELE ANICET GEORGES	90	quatre ving dix

En foi de quoi, nous avons clos et signé en présence des représentants des candidats et des observateurs, le présent procès-verbal, en ..... exemplaires.

Fait à ..... le ..... à ..... heures ..... mn.

Les membres du Bureau de vote :

N°	Noms et Prénoms	Signatures
1	Le Président NGOYA ODILON	[signature]
2	Le 1er Scrutateur GOUAYE-Euloge	[signature]
3	Le 2ème Scrutateur SELEBANGUE	[signature]
4	Le 3ème Scrutateur NONGO-RODRIGUE	[signature]
5	Le 4ème Scrutateur DOPAMAS-EKASS.	[signature]
6	Le Scrutateur désigné 1 MALEKOI	[signature]
7	Le Scrutateur désigné 2 WENEZOUI	[signature]

Les représentants des candidats :

N°	Noms et Prénoms	Signatures
1	KESSEM-Merveille	[signature]
2	SABEIN-Sédécias	[signature]
3	DANWEI-Wenceslas	[signature]
4	GOGBAGRA-VASTY	[signature]
5	Feindiro Guy	[signature]
6	Bazaba ANICET	[signature]
7	YANKOISSE IGOR	[signature]